

Les pratiques de restauration des jardins historiques aujourd'hui. Quelle place pour la création contemporaine ?

Angèle DENOYELLE

Thèse en cours

Type de doctorat:

Doctorat en formation initiale

Année de début de la thèse :

2013

Directeur de recherche :

Jean-Paul Midant

Contrat doctoral MCC novembre 2013- novembre 2016

Discipline:

Architecture

Axe de recherche:

Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions

Equipe de recherche :

IPRAUS


Ecole doctorale :

ED Ville, transports et territoires

Université :

Université Paris Est

 CV_Angèle Denoyelle 2016

 Résumé de thèse 2016

Résumé

Le travail de thèse porte sur la place de la création contemporaine dans le processus de restauration des jardins historiques en France depuis les années 1980. **CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE :** Depuis le début des années 1980 l'Etat français a commencé à considérer le jardin comme un bien culturel à identifier et à préserver, en concomitance avec la prise de conscience internationale illustrée par l'adoption de la Charte de Florence par l'ICOMOS en 1982. Cette charte, en grande partie inspirée par la Charte de Venise pour l'architecture, définit pour la première fois ce qu'est un jardin historique et donne quelques éclaircissements sur la manière dont on doit envisager sa transformation. Or, à l'encontre d'un grand nombre de projets qui se font alors, la Charte de Florence prône la visibilité de l'intervention et le respect des évolutions historiques plutôt que les restitutions "à l'identique". Aujourd'hui, presque 40 ans après, le Ministère de la Culture a adopté une politique de création dans les jardins affirmée, et qui rejette les restitutions trop classiques, chères et souvent peu écologiques. L'objectif de la thèse est de comprendre comment la restauration des jardins est passée de la restitution d'un état ancien presque systématique à son rejet presque systématique lui aussi au profit de projets plus modestes de conservation ou de projets de création contemporaine. Il s'agit d'abord d'identifier les cas qui ont lancé les débats et l'évolution, d'interroger grâce à eux la question de la restauration d'un patrimoine vivant en perpétuelle transformation, mais aussi de comprendre les enjeux politiques et environnementaux qui se sont invités dans les décisions. Enfin, l'objectif du travail de thèse est de montrer que la création est une méthode de restauration des jardins au même titre que les restitutions ou les conservations, et qu'elle est peut-être plus adaptée aux enjeux actuels auxquels sont nouvellement confrontés les jardins : les questions environnementales et l'accueil d'un public de plus en plus important. **METHODOLOGIE :** Le travail s'organise en trois parties : - L'émergence de la création dans les jardins : quels déclencheurs ? quel contexte ? - La concrétisation dans les jardins : quels exemples emblématiques ? - La réception et la critique de ces projets : Quelles réussites ? quels échecs ? Quelles évolutions ? Pour cela, les débats des commissions des Monuments Historiques (Commission

Protection et Commission Travaux) seront étudiés, le dépouillement des revues pouvant aborder le sujet également. Une série d'entretiens avec les acteurs de la restauration des jardins sera menée. Seront rencontrés à la fois les représentants de l'Etat dans les Ministères, mais également des maitres-d'œuvre (architectes et paysagistes), des historiens et des archéologues spécialisés.
